

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 12

DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 28 mars 2024

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

L’an deux mil vingt-quatre et le deux avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DARGUY Anne Marie, DUHALDE Kattalin, ECHEVERTZ Chantal, OXARANGO Maite, SABALOUÉ Virginie et MM. BARNECHE Patrick, BISCAY Samuel, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés : Mmes ETCHEVERRY Sabine, PEREZ Karine et M. BARBIER Koxe

Mme OXARANGO Maïté été élue secrétaire.

Délibération N° 2024-02-10 : ATTRIBUTION LOT N°3 LOTISSEMENT LANDALUXIA

Le Maire rappelle à l’assemblée la délibération du 6 février 2023 ainsi que la délibération du 11 décembre 2023 attribuant le lot n°3 du lotissement Landaluxia. Suite à deux désistements successifs sur le lot n°3 du lotissement Landaluxia, il convient d’attribuer le lot à un nouvel acquéreur.

DECIDE à l’unanimité la vente du lot n°3 du lotissement Landaluxia à Mr MOUSTIRATS Benoît d’une superficie de 515 m2 au prix HT de 33 475€ :

PRÉCISE que les droits de mutation et les frais notariés sont à la charge des acquéreurs.

CHARGE le Maire d’effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue de la vente des lots, notamment de signer les actes notariés de dépôt de pièces du lotissement et de vente des lots qui seront reçus par Maître Anne DARMENDRAIL.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Arño GASTAMBIDE

